

Commissaires des Courses: Timothy ROBINSON, Paquita PECOUT, Mireille Sylvie DUGAST, Alain LISETTO - Directrice de Réunion: Sandrine LOUGARRE
Délégué des Commissaires: Samuel FARGEAT

Code des Courses: Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{re} Course

Opérations: 16h02 - Départ: 16h32

PRIX DE LA CÔTE PAVÉE

(Classe 3) - Haies

29 900 € (13 754, 6 877, 3 887, 2 691, 1 345, 897, 448) - Allocation + Prime Propriétaire (jument si éligible)



Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en course à obstacles, reçu une allocation de 9.000. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 3.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 900 m env. - 16 obstacles

Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, 2 sur 4, Multi

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 V. Chatellier/D. Esnault	1 KLOVIS BLEUE P	D. Gallon	72	52,5	H.n.p. 5 Clovis Du Berlais/Lisette Bleue ♦ D. Esnault	1 V. Chatellier	23j 1h 4h (24) 4h 3h
2 M. IR. Watters	2 LA SEULE FACON P	C. Riou	69	53	F.gr. 5 Cima De Triomphe (IRE)/Captivate ♦ EARL de Faydeau	2 A. de Boisbrunet (s)	108j (24) 5h 4h 1h 6h
3 M. JF. Cuenca	3 DEMON VERT	N. Baillou	68	57,5	H.al. 5 Nicaron (GER)/Joly Berengere ♦ M ^{me} P. Papot	3 JF. Cuenca	80j (24) 7s 3s As 2s
4 M. F. Andreu Covarrubias	4 FLAMING GLASS SPA ⊗	M. Mingant	67	~	H.b. 5 Whitecliffsoldover (USA)/Zambezie ♦ Cuadra Arco C.B.	4 C. Bonin (s)	23j 7h 1h (24) 8 1
5 A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	5 ROSE ROUGE Δ P	M ^{me} M. Doudard	67	63	F.b. 5 Prince Gibraltar/Rose Wells ♦ P. Boiteau	5 A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	23j 2h
6 M. C. Herman	6 KIWIDOR (AQ) Δ P	A. Moriceau	67	~	H.b. 5 Nidor/Vamp De L'lon ♦ C. Herman	6 E. Leray (s)	6h (24) Js 5 7
7 M ^{me} C. Mallemanche-Toal	7 OPLONTIS P	M ^{me} L. Suisse	67	64	H.b. 5 Masterofthehorse (IRE)/Miss Lena (GB) ♦ D. Toal	7 B. Gourdon (s)	18j 6 (24) 8h 7h Th
8 M. Y. Maupoil	8 BEAUBOURG P	L. Zuliani	67	~	H.b.f. 5 Coastal Path (GB)/Brouhaha ♦ Y. Maupoil	8 A. de Boisbrunet (s)	486j (23) 3h 9h
9 C ^{te} AA. Maggiar	9 KOCOTTE MAG (AQ)	A. Zuliani	65	59*	F.gr. 5 Cokoriko/Cabriole Mag ♦ C ^{te} AA. Maggiar	9 F. Nicolle	528j (23) 2s 5h 2h
10 M. P. Serres	10 TERRE DE GANE Δ P	E. Bonnet	65	62	F.gr. 5 Authorized (IRE)/La Champmesle ♦ M ^{me} AM. Bouysse	10 B. Gourdon (s)	18j 7 (23) 4 4

2^e Course

Opérations: 16h37 - Départ: 17h07

PRIX FEU CROISÉ

(Classe 4) - Steeple-Chase - Anglo-Arabs 12,5 % et plus

26 450 € (12 167, 6 083, 3 438, 2 380, 1 190, 793, 396) - Allocation + Prime Propriétaire (pouliche ou jument si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, les 5 ans n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, reçu 30.000 (victoires et places). Poids: 4 ans, 66 kg; 5 ans, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 5.000.

Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1,5 kg; 25 %, 3 kg; 37,5 %, 6 kg.

Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 500 m env. - 16 obstacles (Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Brook - Open Ditch - Rivière des Tribunes - Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Haie)

Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, Super 4

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 M ^{me} M. Benoit	1 MISTER FLOW (AC1) Δ P	T. Figueira	b 68	66	H.n. 5 Ilbarritz/Cavatine ♦ Pl. Delage	1 F. Lagarde	26j 7 (24) Ts 3 Ah
2 M ^{me} S. Mestries	2 KASTLE DE LAGARDE (AC1) ⊗	M. Mingant	68	~	H.b. 5 Castle Du Berlais/Prisma De Lagarde ♦ Ph. Couderc	2 M ^{me} S. Mestries	17j 5c As Ts (24) As
3 E. Marot/A. Gourdon/Haras de la Pte Brunie	3 LOKI DE LA BRUNIE (AC1) Δ P	E. Bonnet	66	63	H.b. 4 Gemix/Altica De La Brunie ♦ J. Crouillac	3 B. Gourdon (s)	17j 1 (24) Th 0 6
4 Ecurie Hugo & Pierre Pilarski	4 NAXOS (AC1)	B. Lestrade	66	~	M.b. 4 Battle Of Marengo (IRE)/Thera ♦ Mat. Daguzan-Garros	4 D. Guillemain (s)	47j 2h (24) 2h 3 4
5 M. JM. Lapoujade	5 FOREST DU PECOS (AC1) P	J. Charron	66	~	H.b. 4 Born To Sea (IRE)/Fugees Du Pecos ♦ Haras du Pecos	5 K. Tavares (s)	47j 1h Th (24) 3h 4h
6 M. P. Le Geay	6 SHIVA DE CANDALE (AA3) P	B. Fouchet	65	~	H.b. 5 Gentlewave (IRE)/Uranie De Candale ♦ Y. de Kersabiec	6 P. Le Geay	17j 3s 6s (24) Ts 9s
7 M. A. Estrabot	7 SHERKARA (AC1)	S. Nailov-Ferhanov	b 64	65	F.b. 4 Shrek/Sunsha ♦ Bearn Arabians	7 A. Estrabot	-
8 L. Terrassin/F. Cazaux/P. Boisgontier	8 LIZONNE (AC2) ⊗ P	Tho. Journiac	63	61	F.b.f. 4 Olzarte De Collongues/Gaya De Roc Marie ♦ F. Cazaux	8 JP. Daireaux (s)	26j 6 1h (24) 5h 6

Race + n° 1 = 12,5 % à - de 18,5 % de sang arabe; Race + n° 2 = 18,5 % à - de 25 % de sang arabe; Race + n° 3 = 25 % à - de 37,5 % de sang arabe; Race + n° 4 = 37,5 % à - de 50 % de sang arabe; Race + n° 5 = 50 % ou + de sang arabe.

3^e Course

Opérations: 17h12 - Départ: 17h42

PRIX D'ESSAI

(Inédits)

21 000 € - (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)
36 750 € (18 375, 7 350, 5 512, 3 675, 1 837) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant jamais couru. Poids: 58 kg.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env.

Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, 2 sur 4, Multi

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 H.H. M. Al Thani	1 WAKIF	4 D. Alberca-Gavilan	58	56,5	M.b. 3 Nathaniel (IRE)/Bella Qatar (IRE) ♦ Al Shahania Stud	1 P. Sogorb	-
2 M. H. Devillairs	2 FORUM DES HALLES	2 A. Werle	58	~	M.b. 3 Van Beethoven (CAN)/Fair West (USA) ♦ Ecurie X	2 G. Lemer (s)	-
3 Ecurie Jean-Louis Bouchard	3 FLYING FREE	10 D. Morin	58	56,5	M.b. 3 Teofilo (IRE)/Baki ♦ F. Rohaut	3 F. Rohaut (s)	-
4 Langlais Bloodstock	4 GROOMER	12 C. Raimbault	58	54,5	H.b. 3 Threat (IRE)/Guineas ♦ M ^{me} N. Blouin	4 L. Gadin (s)	-
5 Le Marais SAS	5 HOBART	5 R. Dubord	58	~	M.b. 3 Le Brivido/Horpensa ♦ Suc. Seydoux de Clausonne	5 JC. Rouget (s)	-
6 B. de Montzey (s)	6 ATTACK'OR	9 A. Gavilan	58	~	H.b. 3 Counterattack (AUS)/Pakdasht (GER) ♦ O. Ritz	6 B. de Montzey (s)	-
7 B. de Montzey (s)	7 TORPILLON	11 M. Forest	58	~	H.b. 3 Elvstroem (AUS)/Nova Scotia (GER) ♦ D. Bellanger	7 B. de Montzey (s)	-
8 M. O. Peslier	8 INDIAN STREAK P	13 V. Seguy	58	~	H.b. 3 Hot Streak (IRE)/Indian Cat (IRE) ♦ EARL Elevage De Pierrepont	8 A. de Watrigant (s)	-
9 Searching	9 HENSHAW Δ P	8 E. Hardouin	58	~	H.gr. 3 Earnshaw (USA)/Park Acclaim (IRE) ♦ S. Hillou-Lespes	9 A. de Watrigant (s)	-
10 M. G. Augustin-Normand	10 LA CAINE (GB)	3 G. Guedj-Gay	56,5	~	F.b. 3 Sea The Moon (GER)/La Cochere ♦ G. Augustin-Normand	10 X. Thomas-Demeaulte (s)	-
11 M. G. Augustin-Normand	11 LIVRY	7 JB. Eyquem	56,5	~	F.b.f. 3 Le Havre (IRE)/Lidana (IRE) ♦ G. Augustin-Normand	11 JC. Rouget (s)	-
12 BS Racing SARL	12 RABBIT'S FOOT	1 M. Guyon	56,5	~	F.al. 3 Golden Horde (IRE)/Harem Mistress (IRE) ♦ JP. Cayrouze	12 F. Rohaut (s)	-
13 M ^{me} M. Herisson de Beauvoir	13 IVA	6 C. Merille	56,5	~	F.b. 3 Ivawood (IRE)/Elsard ♦ SCEA Gaillard	13 M ^{me} C. Herisson de Beauvoir	-

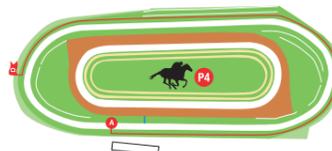
4^e Course

Opérations: 17h47 - Départ: 18h20

PRIX TORRESTRELLA

(Classe 1)

30 000 € - (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)
52 500 € (26 250, 10 500, 7 875, 5 250, 2 625) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant pas depuis le 1^{er} août 2024 inclus gagné un Groupe, ni cette année gagné une Classe 1. Poids: 57 kg. Les chevaux ayant depuis le 1^{er} août 2024 inclus gagné une Listed ou été classés 2^e ou 3^e d'un Groupe porteront 2 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg; ceux n'ayant jamais couru, 2,5 kg.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, Super 4

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 S. Stempniak/G. Augustin-Normand	1 TIPINSO	8 JB. Eyquem	59	45,5	M.al. 3 Pinatubo (IRE)/Makeba (GB) ♦ Ecurie Haras du Cadran	1 JC. Rouget (s)	128j (24) 11 1 4
2 M. DM. Batista Ribeiro	2 EGGLESTON IRE P	9 A. Madamet	57	33,5	M.b. 3 Ghaiyyath (IRE)/Eleanor Powell (IRE) ♦ N. Hartery	2 G. Vaz	16j 6 9 (24) 1 2
3 M ^{me} S. Eglhoff	3 MERANO SWI	3 T. Piccone	57	40,5	M.b. 3 Vanishing Cupid (SWI)/Marcellina (SWI) ♦ Stall.Sohrenhof	3 HA. Pantall (s)	20j 3 (24) 3 1 2
4 M. JI. Olave	4 ANOTHER ROSE SPA	6 H. Mouesan	57	~	M.b. 3 Noozhoh Canarias (SPA)/Fayrouze Rose (IRE) ♦ JI. Olave	4 P. Olave Valdivielso	122j (24) 1 1
5 M ^{me} P. Papon	5 GUSTAN	7 A. Gavilan	57	39,5	H.b.f. 3 Gutaifan (IRE)/Silly Lady ♦ M ^{me} D. Guillemain	5 D. Guillemain (s)	39j 4 4 1 (24) 5
6 M. JC. Seroul	6 HARCOT	1 S. Ruis	57	~	M.al. 3 New Bay (GB)/La Feve ♦ JC. Seroul	6 N. Perret (s)	23j 1
7 Team Valor International	7 WANT AND POWER IRE P	5 M. Guyon	57	~	M.al. 3 Without Parole (GB)/Walk On Bye (IRE) ♦ M ^{me} E. Commins	7 J. Reynier (s)	24j 4 4 (24) 1 1
8 BS Racing/Tolmi Racing/Nightchill LLC	8 MY OWN FLAG P	2 G. Guedj-Gay	55,5	~	F.b. 3 Olympic Glory (IRE)/Flag Day (GB) ♦ Finanza Locale Consulting SRL	8 F. Rohaut (s)	29j 1 (24) 6
9 M. G. Strawbridge	9 THORDIS	4 F. Veron	55,5	40	F.b. 3 Earthlight (IRE)/Tortanlottie (IRE) ♦ M ^{me} H. Erculiani	9 F. Rohaut (s)	29j 4 (24) 1 2 6



LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: ⊗ des œillères, φ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, P un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'entraînement - K€: Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (D) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (E) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ⊕ Cheval non qualifié FEE - %: Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde: *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur *: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "-": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 18h25 - Départ: 18h55

PRIX DU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Première épreuve

17 000 € - (8 500, 3 230, 2 380, 1 360, 680, 510, 340)

24 650 € (12 325, 4 683, 3 451, 1 972, 986, 739, 493) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 29 k.

Conformément aux Conditions Générales dans cette épreuve les 4 ans bénéficieront d'un avantage d'une livre.

Parcours n° P8: Plat, Dist. 2 400 m env.

Références: 4 ans, +30,5; 5 ans et +, +31.

- Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, 2 sur 4, Multi, Quarté+

Table with 16 columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Éleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 16 horses and their details.

6^e Course

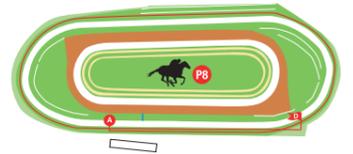
Opérations: 19h00 - Départ: 19h27

PRIX DE LA VILLE DE PAU

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Deuxième épreuve

15 000 € - (7 500, 2 850, 2 100, 1 200, 600, 450, 300)

21 750 € (10 875, 4 132, 3 045, 1 740, 870, 652, 435) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 29 k.

Conformément aux Conditions Générales dans cette épreuve les 4 ans bénéficieront d'un avantage d'une livre.

Parcours n° P8: Plat, Dist. 2 400 m env.

Références: 4 ans, +35,5; 5 ans et +, +36.

- Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, 2 sur 4, Multi

Table with 16 columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Éleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 16 horses and their details.

7^e Course

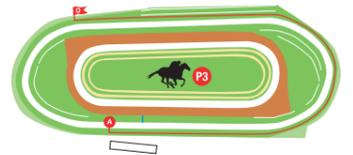
Opérations: 19h32 - Départ: 19h59

PRIX DE LA VILLE DE RAMONVILLE

(Classe 4) - À réclamer

16 000 € - (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

23 200 € (11 600, 4 640, 3 480, 2 320, 1 160) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus mis à réclamer au minimum pour 10.000 au maximum pour 20.000 avec taux de réclamation de 2.000 en 2.000.

Poids: 56 kg. Les chevaux ayant depuis le 19 octobre 2024 inclus reçu une allocation de 7.500 ou été classés dans les trois premiers d'une Classe 2 porteront 2 kg;

plusieurs allocations de 7.500 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.

- Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, 2 sur 4, Multi

Table with 16 columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Éleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 16 horses and their details.

8^e Course

Opérations: 20h04 - Départ: 20h31

PRIX DE LA VILLE DE TOURNEFEUILLE

Handicap

20 000 € - (10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400)

35 000 € (17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans.

La référence applicable dans ce Handicap sera +24.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Référence: +24.

- Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, Super 4

Table with 16 columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Éleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 16 horses and their details.

Jeudi 20 mars, courses à: Saint-Cloud, à partir de 13 h 30
Prochaine réunion à Toulouse (Trot): vendredi 21 mars, à partir de 18 h 00

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2e Les gains des paris sont payés aux bornes par chèques paris et/ou aux divers comptoirs multi-services du PMU.
3e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes...
4e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire...
5e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.